



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Unité départementale de la  
Somme

[ud-somme.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud-somme.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

Lille, le 15 avril 2020

Objet : Avis de l'autorité environnementale sur le projet du parc éolien de Le Bosquel sur la commune de Le Bosquel (80)  
N° d'enregistrement Garance : 2019\_4072

Vous avez saisi le 8 novembre 2019 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet. Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de la Somme  
DREAL Hauts-de-France